

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Lundi 27 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mmes Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Nathalie CHOULO ép. BRACAT - Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Roberte MERI - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Diana PERRAN - MM. Jean FAHRASMANE - Raymond PARSHAD - Jean-Luc PERIAN.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Laurent BERNIER (Procuration à M. MARY) - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN (Procuration à Mme BOSSU ép. JEAN JEAN).

ABSENTS : - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

CC-2016-6S-DRH-22



Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre en compte l'évolution des besoins des services de la Communauté d'agglomération, afin de renforcer les fonctions support.

Le Conseil Communautaire,
Après discussion,

DECIDE :

Article 1 : De créer au tableau des effectifs de la Commune les 3 postes suivants conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emplois, à savoir :

- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste d'attaché territorial à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif de 2e classe à temps complet

Article 2 : D'imputer cette dépense au budget de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant ».

Article 3 : De donner mandat au Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 07 JUIL. 2016 Et publication ou notification le 08 JUIL. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 27 Juin 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT-

